CAPN des bibliothécaires assistants spécialisés
9 juin 2016

Ouvrir toujours plus avec toujours moins : c'est NON !

Le ministère a annoncé en février pour la rentrée 2016, un nouveau plan d'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques universitaires. Après le plan "pour le renouveau des bibliothèques universitaires" et son label "NoctamBU", voici le plan "Bibliothèques ouvertes" et son label "NoctamBU +".
Les BU ont un rôle majeur à jouer dans la réussite des étudiants. Il est crucial de leur donner des moyens à la hauteur de cet enjeu… or ce plan propose tout l'inverse !

Les bibliothèques fonctionnent avec des bibliothécaires !
Ce plan ne financera que de l'emploi précaire étudiant et des frais de gardiennage. À l'évidence, nous devons rappeler au ministère qu'un véritable service de qualité nécessite du personnel qualifié !
Une bibliothèque, ce n'est pas seulement une salle avec des tables, des chaises et du chauffage, c'est un ensemble de services scientifiques et culturels. Travailler en bibliothèque, ce n'est pas un job précaire à temps partiel, c'est un métier qui s'apprend, avec des diplômes professionnels, des concours nationaux et une formation continue tout au long de la carrière.
Les gouvernements successifs ne peuvent donc pas éternellement, à coup de plans médiatiques, précariser nos missions et remplacer des professionnels de l'information scientifique et de la culture par des étudiants voire des vigiles.
De plus, nous considérons que les étudiants qui travailleraient pour ouvrir plus les bibliothèques méritent autant que les autres de réussir leurs études ! Le ministère serait plus avisé de leur octroyer des bourses : nous préférons voir les étudiants travailler en bibliothèque pour réussir leurs études, plutôt qu'y travailler pour les financer !

Les bibliothèques fonctionnent avec des personnels titulaires !
L'appel renforcé à l'emploi étudiant s'inscrit dans une politique plus globale de précarisation de l'emploi. La situation de l'emploi n'a cessé de se dégrader dans la fonction publique d'État en général, et dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche en particulier.
Malgré la loi Sauvadet, le recours systématique aux agents non titulaires sur des emplois pérennes s'est poursuivi et se substitue toujours à la règle de l'emploi public statutaire. Le nombre d'agents non titulaires perdure à plus de 30 % de l'effectif global.

Le contexte actuel se dégrade encore avec le projet de loi El Khomri, qui organise l'appauvrissement des droits des salariés. Il est inacceptable d'envisager un développement des services publics reposant uniquement sur du personnel précaire.

Les bibliothèques fonctionneront mieux avec des moyens suffisants !

Le plan propose un financement pour une durée de 4 ans seulement, dégressif dès 2018, qui ne couvrira au mieux que 75% des coûts. Le reste est donc à la charge des universités, qui connaissent pourtant de grandes difficultés financières. Dans les BU, les budgets sont globalement en baisse ; l'offre documentaire se réduit, accompagnée d'une augmentation du coût des ressources électroniques qui grève considérablement le budget des établissements, sans que l'offre de services ne s'améliore : combien de BU sans réseau correct, sans un nombre suffisant de prises électriques, de places de travail, de personnel ? La France affiche un taux de surface de bibliothèque par étudiant très bas, certaines bibliothèques peinent à accueillir les étudiants dans des conditions matérielles satisfaisantes.

Améliorer la qualité du service public, ce n'est pas un projet à durée limitée !

Parallèlement à ces baisses de crédits récurrentes, on assiste à une augmentation constante des financements par le biais d'appels à projets, ce plan en est une nouvelle expression.

Ce type de financement, qui peut convenir à des projets limités dans le temps et dans leur portée, n'est absolument pas adapté à l'objectif fixé par le ministère d'augmenter, de manière permanente, les horaires d'ouverture des BU. Il s'agit là d'une mission pérenne qui doit s'appuyer sur des financements stables et durables dans le temps.

Enfin, le plan "bibliothèques ouvertes" ne tient aucun compte de la pénibilité du travail en horaire décalé, le soir et le week-end, et de son impact sur la santé des agents au travail, sur leur vie sociale et familiale alors que depuis 2013, le gouvernement prétend développer la qualité de vie au travail (QVT) dans la Fonction publique…

Pour toutes ces raisons, ouvrir toujours plus avec toujours moins, c'est NON !

Les commissaires paritaires ont illustré la lecture de leur motion par le texte ci-dessous, issu de l'assemblée générale des personnels de l'université de Saint-Etienne.

Motion de l'assemblée générale des personnels de l'UJM (Université Jean-Monnet, Saint-Étienne) - 19 mai 2016

Nous, personnels de l'UJM, réunis en AG aujourd'hui 19 mai 2016 à l'appel des organisations syndicales SNPREES-FO 42, FERC-SUP CGT et SNESUP-FSU, rappelons notre revendication de retrait de la loi travail.

Nous sommes réunis aujourd'hui avec la majorité des personnels des bibliothèques, pour la plupart en grève : aussi nous dénonçons avec la plus grande fermeté ce qui apparaît comme un passage en force de la part d'étudiants qui sont rentrés, au-delà des horaires réglementaires d'ouverture, jusqu'à 22 H le 17 mai à la BU du site Tréfilerie, pour obtenir, d'après leurs propres déclarations, une ouverture accrue des bibliothèques universitaires.

Les horaires des services universitaires ne peuvent être déterminés par une poignée d'étudiants (au plus une quarantaine présents en réalité).

Nous dénonçons cette inadmissible tentative d'intimidation à l'encontre des personnels des bibliothèques qui, avec leurs syndicats, ont exprimé clairement leur refus d'une nouvelle extension des horaires, notamment dans le cadre de l'appel à projets dénommé « plan bibliothèques ouvertes », qui a pour objectif d'étendre les horaires d'ouverture le soir jusque 22 H, d'ouvrir le dimanche ainsi que pendant les vacances universitaires.

Cette opération de quelques étudiants ne peut en effet être déconnectée du contexte de l'appel à projets, comme le montre l'article du *Progrès* en date de ce jour, où l'expression du refus de la mise en œuvre de ce « plan » par plus de 90 % des personnels des bibliothèques (dénommés de manière réductrice dans l'article « les syndicats ») est explicitement invoquée comme motivation de l'opération.

Cet article illustre également que, loin d'être une initiative exclusivement imputable à des étudiants, cette opération à l'encontre des personnels des bibliothèques a été en réalité montée avec l'appui conscient et déclaré de la direction du SCD, comme le montrent les éléments suivants :

- un vice-président étudiant, lui-même très officiellement et publiquement membre de l'organisation étudiante autonome ayant pris une part active dans l'opération, déclare que « cette action a été coordonnée avec les services de l'université » ;
- la directrice du SCD, dont les propos sont repris immédiatement à la suite, loin de dénoncer cette « action », plaide pour une extension des horaires et ajoute : « les étudiants ont voulu faire valoir leur point de vue. »

Nous nous interrogeons en conséquence fortement :

- est-ce le rôle d'un vice-président de l'Université (fût-il étudiant) d'organiser des opérations de maintien d'étudiants dans les locaux au-delà des horaires réglementaires d'ouverture ?

- est-ce le rôle d'une direction de SCD, est-ce la mission d'un fonctionnaire d'État que de « coordonner » avec une organisation autonome d'étudiants une présence dans les locaux hors des horaires réglementaires d'ouverture, en contradiction avec la réglementation interne, qui prend notamment en compte des impératifs de sécurité ? Son rôle ne serait-il pas plutôt de condamner une telle action, au lieu de l'encourager en la co-préparant ? A notre connaissance, alors que notre université a connu plusieurs blocages depuis plus de dix ans, ceux-ci n'ont jamais été organisés avec la coopération de responsables de l'UJM, explicite et médiatisée ou non.

Nous ne pouvons que condamner une telle attitude, qui consiste à instrumentaliser la revendication

d'une organisation étudiante, de surcroît en la médiatisant, au mépris des règles élémentaires qui régissent les services publics, pour contraindre les personnels à accepter ce qu'ils persistent à refuser, avec leurs syndicats, en défense de leur travail et de leurs conditions de vie personnelle et familiale. Par une telle attitude, Mme la directrice a de fait rompu le « dialogue social », auquel, dans l'article déjà cité, elle prétend sans vergogne vouloir aboutir.

Nous tenons également à rappeler que cette opération s'est faite sans information préalable des personnels des bibliothèques et sans leur participation, sans information des personnels de conciergerie ni des autres services du site Tréfilerie. Les personnels de conciergerie se sont retrouvés à devoir gérer une situation imprévisible, lourde de risques (déclenchement d'une alarme) et ont dû, pour pouvoir faire leur travail, passer outre le mépris de certains des responsables présents. Le tout a eu lieu sans aucune considération pour la sécurité des personnes (y compris des usagers) ni des biens.

Nous rappelons les revendications des personnels des bibliothèques qui refusent toute extension supplémentaire des horaires d'ouverture et demandent que l'UJM ne réponde pas à l'appel à projets « plan bibliothèques ouvertes ».

Nous demandons enfin à la présidente de bien vouloir recevoir une délégation des personnels de l'Université, avec leurs syndicats, pour échanger à propos de ce grave épisode et pour obtenir une réponse claire de sa part à propos de l'attitude de l'UJM envers cet appel à projets.